

La crise au Rwanda est enfin de compte une crise politique. Il est clair que tout accord final devra avoir l'appui de toutes les parties. Dans l'intervalle, les efforts du Canada au sein de la mission des Nations Unies au Rwanda aideront à stabiliser la situation et à préparer la voie à un règlement pacifique.

Les Forces armées canadiennes pourraient éventuellement participer à une dizaine d'opérations de l'ONU. Mais même en étant présent à différents points du globe, le Canada aurait toujours la possibilité de réagir rapidement en cas de tragédie humanitaire ou si la conclusion d'un traité de paix devait nécessiter des activités de surveillance.

Au cours des mois et des années à venir, le Canada devra conserver sa position prédominante dans ce domaine, et ce, en collaborant avec les Nations Unies et les autres organisations internationales. Nous devons aussi être en mesure d'agir rapidement et efficacement lorsqu'un appel à l'aide sera lancé. Je crois que si nous dosons judicieusement notre rôle dans les missions de paix, nous pouvons continuer cette tradition canadienne dont nous sommes fiers. De cette façon, nous pourrions renforcer le système des Nations Unies et contribuer à en faire le fondement de l'ordre international dont nous avons tant besoin au moment où nous nous engageons dans un nouveau siècle.

J'attends avec intérêt les vues de cette Chambre sur ces questions importantes.

Monsieur le Président, je vous remercie.